

Réunion du 6 septembre 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96  
Nombre de présents : 75  
Nombre de votants : 83

L'an deux mille vingt-et-un, le six septembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, André CORLOBÉ (suppléant de Mme Maryse PAYBOU), Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROMÉ, Hélène BOURDEU, Christian LOMBART, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Emmanuel HANON, Anita BEUSTE, Jean-Pierre BOUNINE, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Marc PEREZ, Jean LABASTE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Christian MOLLES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, José FLORES (pouvoir à M. Guy PÉMARTIN), Idelette DEMAISON (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Daniel PÉDEPRAT (pouvoir à Mme Carole LARRIEU), Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Nathalie DUPLÉIX, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Françoise DANDIEU, Jean-Luc NOURY, Jean-Pierre FAYET (pouvoir à M. Gérard IRIART), Firmin LARA, Joëlle BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Luis Miguel CONEJERO (pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Céline LEMBEZAT (pouvoir à Mme Marie DE MORO), Jean-Jacques SENSEBÉ (pouvoir à M. Jacques LABORDE), Pierre LAFARGUE, Jean-Jacques LASCABES, Michel DUPUY.

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 7 : PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ (CCLO) AU PROJET « NOS CABANES »**

**Rapporteur : Mme Marlène LE DIEU DE VILLE**

La Compagnie L'Homme debout propose, avec le soutien financier de L'Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine (OARA), du Centre national des arts de la rue et de l'espace public en Nouvelle-Aquitaine (CNAREP) et la DRAC, l'organisation d'un évènement culturel sur cinq sites en Nouvelle-Aquitaine.

Quatre lieux sont déjà identifiés : La Rochelle avec le Centre national des arts de la rue et de l'espace public, la communauté de communes Coeur Haute Lande avec le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, Parthenay dans les Deux-Sèvres avec le PNR de Gâtine, Limoges avec le PNR Périgord-Limousin.

La commune de Mourenx et la CCLO sont sollicitées pour constituer le cinquième lieu pour l'accueil du projet.

L'originalité et la force du projet reposent sur une coconstruction du spectacle partagée par les cinq sites au travers de quatre semaines sous forme de résidences d'artistes par site et d'un spectacle final identique dans les cinq lieux en 2023 et 2024.

Les écoles, associations, habitants des cinq territoires sont appelés à participer directement à la mise en place de l'évènement avec un encadrement dédié de la Compagnie dans le cadre des quatre résidences prévues en 2022 et 2023 au MI[X].

Le spectacle est prévu sur l'espace public de la commune de Mourenx du vendredi 2 septembre au samedi 3 septembre 2023.

Au vu de leurs champs de compétences respectifs, spectacle vivant pour la commune de Mourenx et MI[X] pour la CCLO, il est proposé un partenariat spécifique entre la commune, la CCLO et la Compagnie L'Homme debout pour ce projet.

Le comité d'orientations stratégiques du MI[X] y a donné un avis favorable au regard de la qualité du projet et de son envergure, de sa cohérence avec les objectifs fixés au MI[X] portant sur la recherche de nouveaux publics, de son dimensionnement régional mettant en avant les identités multiples et richesses culturelles et économiques de Mourenx et de la CCLO.

Le coût prévisionnel global du projet tel que porté par la Compagnie L'Homme Debout est estimé à 295 540 € financés à hauteur de 50 000 € par l'OARA, 30 000 € par la DRAC et 20 000 € par le CNAREP.

195 540 € restent à la charge des cinq sites, soit 39 108 € à répartir entre la CCLO et la commune de Mourenx.

Pour le site de Mourenx et de la CCLO, il est proposé que la CCLO prenne en charge les résidences d'artistes, que la commune de Mourenx finance le spectacle final, que la Région et le Département 64 soient également sollicités pour participer à ce financement.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 82 voix pour et 1 abstention (M. Gilles MARDELLE), décide :

- **de donner** un avis favorable à la participation de la CCLO à ce projet. Ce dernier sera réalisé sur les crédits d'animation prévus, de la médiathèque, en 2022-2023,
- **de solliciter** le Département 64 et la Région pour participer au financement du coût à charge restant pour la CCLO et la commune de Mourenx,
- **d'autoriser** son Président à mener toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation du projet.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,



Patrice LAURENT

